



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

BENOIT CHARETTE PRÉSIDENTERAIT LE CAUCUS DES DÉPUTÉS DE LA CAQ

Saint-Eustache, le 25 janvier 2012 - Le chef de la Coalition Avenir Québec (CAQ), M. François Legault, a désigné le député de Deux-Montagnes, M. Benoit Charette, à titre de président du caucus de ses députés. Outre cette importante responsabilité, M. Legault a confié à M. Charette les dossiers de l'immigration et des communautés culturelles, des relations internationales et de la francophonie, de la culture, de la langue française ainsi que des affaires autochtones.

«C'est une belle marque de confiance de la part de notre chef que de me confier la présidence du caucus. J'aurai à présider les travaux du tout premier caucus de la CAQ, un grand honneur et une importante responsabilité que j'ai acceptée sans hésiter. Les présidents des caucus des formations politiques représentées à l'Assemblée nationale jouent un rôle important pour assurer le suivi des dossiers et des travaux parlementaires. Cela exige rigueur et discipline, des qualités que l'on me reconnaît depuis le début de mon engagement politique», a commenté M. Charette.

Ce dernier a mentionné que les nombreux dossiers dont il a hérité ne représenteront pas une surcharge de travail. «Il faut comprendre qu'avec le modeste caucus de la CAQ, nous sommes moins nombreux à nous partager le voyage. Je ne doute pas qu'il s'agisse d'une situation transitoire, car à court ou à moyen terme, nous serons plus nombreux à l'Assemblée nationale. De plus, j'ai déjà une excellente connaissance de certains dossiers, comme celui de l'immigration et des communautés culturelles dont j'étais le porte-parole au sein de l'opposition officielle.»

Le principal défi des prochaines semaines pour la CAQ consistera à sa reconnaissance comme parti à l'Assemblée nationale. «Cela comporterait plusieurs avantages, comme un temps de parole et des budgets de recherche. L'accord du PQ et du PLQ est requis. Ils n'ont pas intérêt à s'y opposer, puisqu'ils ont dit, à maintes reprises, avoir hâte de débattre avec la CAQ. S'ils s'opposent à cette reconnaissance, ce débat ne pourra avoir lieu, faute de temps de parole et de moyens. Nous voulons faire entendre cette nouvelle voix qui représente les vraies priorités de la population», a plaidé Benoit Charette.

La rentrée parlementaire est prévue le 14 février prochain.

-30-

Renseignements : Benoit Charette
450 623-4963